



**Emmanuel MOUTERDE**

Maître es Sciences Économiques - Licencié en Droit

**Alain JOLIVET**

Maîtrise es Sciences Techniques Comptables et Financières

**Jean-Philippe CALLON**

Maîtrise es Sciences Techniques Comptables et Financières

**Dikran TABBAKH-MAGHAKIAN**

Diplômé d'Études Supérieures Comptables et Financières

**Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes**

**ASSOCIATION I.E.D.V.**

**Parc du 45<sup>ème</sup> Parallèle**

**9 Rue Olivier de Serres**

**26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE**

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

---

**2 Avenue Jean Monnet - 26000 VALENCE**

**Téléphone : 04 75 81 83 19 - Télécopie : 04 75 55 93 97 - E-mail : 2cara@2cara.fr**

Société inscrite à l'ordre des experts comptables - Région Rhône-Alpes - Société inscrite à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Grenoble  
SARL au capital de 150 000 € - SIRET : 479 959 827 000 29 - APE : 6920Z - N° TVA intracommunautaire : FR 47479959827



# **S O M M A I R E**

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**

**RAPPORT SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**



**Emmanuel MOUTERDE**

Maîtrise des Sciences Économiques - Licencié en Droit

**Alain JOLIVET**

Maîtrise des Sciences Techniques Comptables et Financières

**Jean-Philippe CALLON**

Maîtrise des Sciences Techniques Comptables et Financières

**Dikran TABBAKH-MAGHAKIAN**

Diplômé d'Études Supérieures Comptables et Financières

**Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes**

**ASSOCIATION I.E.D.V.**

**Parc du 45<sup>ème</sup> Parallèle**

**9 Rue Olivier de Serres**

**26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**



Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2011**, sur :

- **le contrôle des comptes annuels de l'association. "I.E.D.V.", tels qu'ils sont annexés au présent rapport,**
- **la justification de nos appréciations**
- **les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.**

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



Sans remettre en cause, l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant de l'annexe .:

I.E.D.V. est membre de FRANCE INITIATIVE qui a défini des normes comptables propres. Ces normes sont conformes aux règlements CRC n°99-03 relatif au PCG et CRC n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations. Elles ont pour but d'apporter une meilleure information financière compte tenu des spécificités de gestion des plateformes FRANCE INITIATIVE.

I.E.D.V. applique depuis l'exercice clos au 31 décembre 2010, les normes comptables FRANCE INITIATIVE dans le cadre d'une méthode préférentielle de présentation des comptes annuels.

L'application de ces normes implique les méthodes de comptabilisation suivantes pour 2011 :

- La mise à disposition du SMEOV est désormais inscrite dans les contributions en nature au compte de résultat et fait également l'objet d'une information détaillée en annexe. Pour information, cette mise à disposition était comptabilisée en classes 6 et 7 jusqu'à l'arrêté des comptes 2010.
- Une réaffectation des résultats 2007 à 2009 a été effectuée selon la part de résultat propre au fonctionnement et la part de résultat engendré par la gestion des fonds de prêts d'honneur et des garanties. La quote-part des résultats de fonctionnement des exercices 2007 à 2009 a été affectée au compte de réserves de fonctionnement.

La quote-part des résultats sur interventions financières a été affectée aux comptes de fonds de prêts d'honneur avec ou sans droit de reprise selon leur proportion et aux comptes de fonds de garantie pour le résultat sur la gestion des garanties.



## **II – JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### **Règles et principes comptables**

L'annexe expose les règles et méthodes comptables applicables à l'association.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

### **Conclusion**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Valence, le 11 avril 2012

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

**Pour ~~EGARA~~**  
**Jean-Philippe CALLON**  
**Commissaire aux Comptes**



## Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	504	480	24	199
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et	233	233		
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla	533	533		
Autres immobilisations corporelles	52 707	23 495	29 212	27 054
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts	1 345 484	134 011	1 211 472	1 145 537
Autres immobilisations financières	646 676	91 117	555 559	542 178
<b>ACTIF-IMMOBILISE</b>	<b>2 046 137</b>	<b>249 869</b>	<b>1 796 268</b>	<b>1 714 968</b>
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	969 142		969 142	922 501
Divers				
Valeurs mobilières de placement	562		562	281 294
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 485 073		1 485 073	991 517
Charges constatées d'avance	15 835		15 835	12 564
<b>ACTIF-CIRCULANT</b>	<b>2 470 611</b>		<b>2 470 611</b>	<b>2 207 876</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>4 516 748</b>	<b>249 869</b>	<b>4 266 879</b>	<b>3 922 844</b>



## Bilan

	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 282 317	1 306 900
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	281 205	111 864
Report à nouveau	77 310	-17 191
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-133 353</b>	<b>-158</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>1 507 479</b>	<b>1 401 415</b>
Apports	1 460 832	1 291 768
Legs et donations		
Subventions affectées		
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>	<b>1 460 832</b>	<b>1 291 768</b>
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>1 460 832</b>	<b>1 291 768</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDIES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
<b>Emprunts</b>	<b>4 840</b>	<b>9 606</b>
<b>Découverts et concours bancaires</b>	<b>24 509</b>	<b>86</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	29 349	9 590
Emprunts et dettes financières diverses	1 050 223	1 066 260
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 043	32 265
Dettes fiscales et sociales	85 179	87 850
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	50 323	25 355
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	450	8 340
<b>DETTES</b>	<b>1 298 568</b>	<b>1 229 661</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>4 266 879</b>	<b>3 922 844</b>



## Compte de résultat

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	666 775	100,00	700 438	100,00	-33 663	-4,81
Reprises et Transferts de charge	651	0,10	2 178	0,31	-1 527	-70,11
Cotisations						
Autres produits	1 005	0,15	1 445	0,21	-440	-30,45
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>668 431</b>	<b>100,25</b>	<b>704 061</b>	<b>100,52</b>	<b>-35 630</b>	<b>-5,06</b>
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges exte	163 318	24,49	164 754	23,52	-1 436	-0,87
Impôts et taxes	29 521	4,43	27 710	3,96	1 811	6,53
Salaires et Traitements	310 807	46,61	296 862	42,38	13 946	4,70
Charges sociales	142 079	21,31	136 909	19,55	5 170	3,78
Amortissements et provisions	6 047	0,91	6 439	0,92	-392	-6,08
Autres charges						
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>651 772</b>	<b>97,75</b>	<b>632 674</b>	<b>90,33</b>	<b>19 098</b>	<b>3,02</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>16 659</b>	<b>2,50</b>	<b>71 387</b>	<b>10,19</b>	<b>-54 728</b>	<b>-76,66</b>
Opérations faites en commun						
Produits financiers	74 290	11,14	54 131	7,73	20 159	37,24
Charges financières	200 601	30,09	126 120	18,01	74 481	59,06
<b>Résultat financier</b>	<b>-126 311</b>	<b>-18,94</b>	<b>-71 989</b>	<b>-10,28</b>	<b>-54 322</b>	<b>75,46</b>
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>-109 652</b>	<b>-16,45</b>	<b>-602</b>	<b>-0,09</b>	<b>-109 049</b>	<b>NS</b>
Produits exceptionnels	114	0,02	3 519	0,50	-3 405	-96,76
Charges exceptionnelles	20 232	3,03	1 859	0,27	18 374	988,58
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-20 118</b>	<b>-3,02</b>	<b>1 660</b>	<b>0,24</b>	<b>-21 778</b>	<b>NS</b>
Impôts sur les bénéfices	3 583	0,54	1 216	0,17	2 367	194,65
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-133 353</b>	<b>-20,00</b>	<b>-158</b>	<b>-0,02</b>	<b>-133 195</b>	<b>NS</b>
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat	121 040		50 350		70 690	140,40
Prestations en nature						
Dons en nature						
<b>Total des produits</b>	<b>121 040</b>		<b>50 350</b>		<b>70 690</b>	<b>140,40</b>
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
Personnel bénévole	121 040		50 350		70 690	140,40



## Compte de résultat

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Total des charges	121 040		50 350		70 690	140,40



## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : I.E.D.V.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011, dont le total est de 4 266 879 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 133 353 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/03/2012 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2011 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du secteur FRANCE INITIATIVE .

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans



La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.



## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

I.E.D.V est membre de FRANCE INITIATIVE qui a défini des normes comptables propres. Ces normes sont conformes aux règlements CRC n° 99-03 relatif au PCG et CRC n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations. Elles ont pour but d'apporter une meilleure information financière compte tenu des spécificités de gestion des plateformes FRANCE INITIATIVE. I.E.D.V applique ces normes depuis l'exercice clos au 31/12/2010 dans le cadre d'une méthode préférentielle de présentation des comptes annuels.

L'application de ces normes implique les méthodes de comptabilisation suivantes :

- Les provisions et pertes sur prêts d'honneur sont comptabilisées dans les comptes de nature financière.
- La présentation en annexe de comptes de résultat distincts entre fonctionnement et interventions financières.
- L'imputation des provisions et pertes concernant les prêts d'honneur sur les apports, après détermination du résultat sur fonds de prêt et approbation par l'Assemblée Générale.
- Les contributions volontaires en nature sont inscrites au compte de résultat et font l'objet d'une information détaillée en annexe.
- La mise à disposition du SMEOV est désormais inscrite au compte de résultat et fait également l'objet d'une information détaillée en annexe. Pour information, cette mise à disposition était comptabilisée en classes 6 et 7 jusqu'à l'arrêté des comptes 2010.
- Une réaffectation des résultats 2007 à 2009 a été effectuée selon la part de résultat propre au fonctionnement et la part de résultat engendré par la gestion des fonds de prêts d'honneur et des garanties. La quotepart des résultats de fonctionnement des exercices 2007 à 2009 a été affectée au compte de réserves de fonctionnement.

La quote part des résultats sur interventions financières a été affectée aux comptes de fonds de prêts d'honneur avec ou sans droit de reprise selon leur proportion et aux comptes de fonds de garantie pour le résultat sur la gestion des garanties.

**2011**  
Expertise comptable  
Commissariat  
aux Comptes  
5 Avenue Jean Monnet - 66100 MONTAUD  
Tél. 04 75 01 25 19 - Fax. 04 75 25 25 07



## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 154	99	3 516	738
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4 154</b>	<b>99</b>	<b>3 516</b>	<b>738</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	533			533
- Installations générales, agencements aménagement divers	18 489	11 293	18 489	11 293
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	42 992	8 796	10 374	41 414
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>62 015</b>	<b>20 089</b>	<b>28 864</b>	<b>53 240</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 826 096			1 992 160
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 826 096</b>			<b>1 992 160</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 892 265</b>	<b>20 187</b>	<b>32 379</b>	<b>2 046 137</b>

**2000**  
Expertise comptable  
Comptabilité  
aux comptes

Expertise comptable  
Comptabilité  
aux comptes

2000  
2 Rue des Méannes - 26000 MOURS  
Tél. 04 75 02 72 88 - Fax 04 75 02 72 87







## Notes sur le bilan

## Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées de prêts d'honneur accordés par l'association au tiers bénéficiaires.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement des prêts d'honneur, sur la base du solde de prêt net de couverture par garantie, selon la méthode suivante:

- Cessation d'activité ou liquidation judiciaire en cours: 100% du solde
- Redressement judiciaire en cours: 100% du solde
- Au delà de 6 échéances non honorées: 75% du solde
- Au-delà de 3 échéances non honorées: 50% du solde

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 955	274	3 516	713
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 955</b>	<b>274</b>	<b>3 516</b>	<b>713</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	533			533
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 085	2 032	8 633	483
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 343	3 742	8 074	23 012
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>34 961</b>	<b>5 774</b>	<b>16 707</b>	<b>24 028</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>38 916</b>	<b>6 047</b>	<b>20 223</b>	<b>24 741</b>

**20000**  
 Expertise comptable  
 Comptabiliser  
 sur comptes  
 10, rue de la République - 26000 VALENTIGNEY  
 Tél. 04.75.02.72.88 - Fax 04.75.02.72.89



## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 977 136 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 345 484		1 345 484
Autres	646 676		646 676
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	969 142	969 142	
Charges constatées d'avance	15 835	15 835	
<b>Total</b>	<b>2 977 136</b>	<b>984 976</b>	<b>1 992 160</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Produits a recevoir	86 888
Ddtefp eden 07 fonct. a recevoir	1 616
Sub.agefiph a recevoir	3 509
Cdc a recevoir	32 500
Fonds dla ingenierie a recevoir /26	83 441
Fonds dla ingenierie a recevoir /07	78 245
Subv° a recevoir dla /07	5 276
Subv° a recevoir dla /26	6 108
Subv°fonction a recevoir nacre	39 166
Subv°valence major a recevoir	10 192
Subv°f.a.solde a recev.	141 919
Region subv.valence a recevoir	50 214
Rembt charges person.a re	2 244
<b>Total</b>	<b>541 317</b>



Expertise comptable  
Commercial  
aux comptes

2000 ANA  
2, Terrasse Jean Béraud - 26400 VALENCE  
Tél. 04 75 01 10 12 - Fax. 04 75 02 42 97



## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 301 200 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	24 509	24 509		
- à plus de 1 an à l'origine	4 840	4 840		
Emprunts et dettes financières divers	1 052 855	1 052 855		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 043	83 043		
Dettes fiscales et sociales	85 179	85 179		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	50 323	50 323		
Produits constatés d'avance	450	450		
<b>Total</b>	<b>1 301 200</b>	<b>1 301 200</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
- envers les associés				

## Charges à payer

**2011**  
Expertise comptable  
Commissariat  
aux comptes  
Cabinet Jean Robin - 26540 MOURS  
Tél. 04.75.02.72.88

	Montant
Fourm.ord.fact.non parv.	4 158
Inter.cour. a payer agios	29
Dettes provi congés payés	29 527
Charges sur cp	15 827
Organis.soc.ch. a payer	1 700
Taxe sur salaires a payer	5 103
Charges diverses a payer	50 323
<b>Total</b>	<b>106 669</b>



## Notes sur le bilan

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	15 835		
<b>Total</b>	<b>15 835</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<b>Total</b>			


 Expertise comptable  
 Commercial  
 CAS 070105  
 2 Avenue Jean Robin - 28000 VALENTIGNEY  
 Tél. 04 75 02 72 88 - Fax. 04 75 02 03 02



## Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<b>Engagements Prêts d'honneur attribués au 31/12/2011</b>	<b>152 000</b>
<b>Engagements Garantie donnée France Active / IEDV</b>	<b>1 334 615</b>
Autres engagements donnés	1 486 615
<b>Total</b>	<b>1 486 615</b>

## Contributions volontaires

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois
<b>Ressources</b>		
<b>Bénévolat</b>		
870010 - Benevolat/comite de parrainage	71 725	50 350
870020 - Mise a disposition smeov	49 315	
	121 040	50 350
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>Total</b>	<b>121 040</b>	<b>50 350</b>
<b>Emplois</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		



## Autres informations

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois
Personnel bénévole		
864100 - Benevolat/comite de parrainage	71 725	50 350
864200 - Mise a disposition smeov	49 315	
	121 040	50 350
<b>Total</b>	<b>121 040</b>	<b>50 350</b>


**Expertise comptable**  
**Commissariat**  
**aux comptes**  
 2 Rue du Jean Monnet - 24013 VALENCE  
 Tél. 04 75 01 82 19 - Fax 04 75 55 93 97



## Contributions volontaires

## Contributions volontaires

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois
<b>Ressources</b>		
Bénévolat	121 040	50 350
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>Total</b>	<b>121 040</b>	<b>50 350</b>
<b>Emplois</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole	121 040	50 350
<b>Total</b>	<b>121 040</b>	<b>50 350</b>


 Expertise comptable  
 Commissaire  
 aux comptes  
 20 ans  
 1992-2012  
 2, Avenue Jean Moulin - 33500 VIRENCE  
 Tél. 04 75 01 87 19 - Fax 04 75 58 93 01



## Contributions volontaires : détail du calcul

## Valorisation du bénévolat pour l'année 2011

Comités d'engagement	Nbre de comités d'engagement	Nbre de participations	Durée moyenne	nbre d'heures
TPE Valence	11	83	4	332
TPE Romans	11	77	4	308
TPE Rovaltain	9	59	4	236
TPE Ardèche	10	60	3	180
Comité restreint TPE	4	12	2	24
Financements ESS	8	48	2	96
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>339</b>	<b>3,5</b>	<b>1176</b>

Parrainage	Nbre de parrainés	Nbre de RDV	Durée moyenne	nbre d'heures
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>123</b>	<b>2,1</b>	<b>259</b>

Valorisation à 50€ de l'heure	<b>71 725,00€</b>
-------------------------------	-------------------

**26540**  
Expertise comptable  
Comptabiliste  
N°3 000000000  
8 Avenue Jean Moulin - 26540 MOURS  
TEL. 04.75.02.72.88 - Fax 04.75.02.72.88

## Mise à disposition du SMEOV pour l'année 2011

Charges à caractère général 011		<b>7 855,24</b>
Loyer	2 120,91	
Télécommunications, Poste	1 198,02	
Fournitures, location PC, maintenance matériel	3 831,91	
Déplacement N.GRIVOLAT	704,40	
<b>Charges de personnel 012</b>		<b>41 460,23</b>
Salaires et charges animateur	41 460,23	
<b>Total</b>		<b>49 315,47</b>



## Résultat

Le résultat de l'exercice se compose de la manière suivante :

	Déficit	Excédent
<b>RESULTAT NET COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>	-133 353	
Dont part du résultat de fonctionnement		11 163
Dont part du résultat sur interventions financières	-144 516	

**2011**  
Expertise comptable  
Commissariat  
aux comptes  
9 Avenue Jean Moulin - BARDU - VOLENGE  
TEL 04 75 02 88 70 - Fax 04 75 02 88 77



## Résultat

		2011
Prêts d'Honneur	dotations	69 877,94
	reprises	52 093,77
	pertes irrécouvrables	38 970,90
	commission de recouvrement	50,22
	<b>TOTAL (perte nette)</b>	<b>56 805,29</b>
GARANTIES	dotations	72 202,00
	reprises	3 239,00
	pertes irrécouvrables	18 747,52
	<b>TOTAL (perte nette)</b>	<b>87 710,52</b>
<b>Résultat Net</b>		<b>- 133 352,90</b>
dont Résultat sur interventions financières		- 144 515,81
dont Résultat fonctionnement		11 162,91


**Expertise comptable**  
**Commissariat**  
**aux Comptes**  
**2011**  
 2 Rue des Méannes - 26540 MOURS  
 Tél. 04 75 02 72 88 - Fax 04 75 02 72 87



**Emmanuel MOUTERDE**

Maître es Sciences Économiques - Licencié en Droit

**Alain JOLIVET**

Maîtrise es Sciences Techniques Comptables et Financières

**Jean-Philippe CALLON**

Maîtrise es Sciences Techniques Comptables et Financières

**Dikran TABBAKH-MAGHAKIAN**

Diplômé d'Études Supérieures Comptables et Financières

**Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes**

**ASSOCIATION I.E.D.V.**

**Parc du 45<sup>ème</sup> Parallèle**

**9 Rue Olivier de Serres**

**26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**



Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Valence, le 11 avril 2012



**Pour 2CARA**  
**Jean-Philippe CALLON**  
**Commissaire aux Comptes**

